



Direction du Logement et de l'Habitat

2024 DLH 343 – Réalisation 9 rue de Plaisance (14e) d'une opération de création de citernes de récupération des eaux pluviales par Paris Habitat, dans le cadre du budget participatif. Subvention (15 000 euros)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du budget participatif 2017, sur le thème « solidarité et cohésion sociale », Paris Habitat en lien avec l'association Udé, futur occupant d'un local associatif à rez-de-chaussée d'une pension de famille située 9 rue de Plaisance (14e), a sollicité une subvention aux fins d'ajouter au projet de local associatif l'installation de deux citernes de récupération des eaux pluviales ainsi qu'un puisard facilitant l'absorption.

Le projet a été retenu aux termes du comité de pilotage du budget participatif du 12 septembre 2024, et la Ville s'est engagée à accorder un complément de subvention de 15 000 euros à Paris Habitat. L'Office est en effet titulaire d'un bail emphytéotique sur l'ensemble de la parcelle et aura en charge la réalisation des travaux.

Le projet consiste en l'installation de deux citernes d'une contenance de 400 litres au niveau des caves, solution plus facile à réaliser techniquement qu'une citerne enterrée, et destinées à couvrir une partie des besoins en eau du jardin partagé.

Cette subvention intervient en complément d'une première subvention de 130 000 € accordée pour l'aménagement du local associatif, au terme des délibérations 2023 DLH 88 et 2024 DLH 16.

Je vous propose en conséquence d'approuver le financement par la Ville de Paris du programme précité et d'accorder à Paris Habitat une subvention d'un montant maximum de 15 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris